



Impossibilité de toucher mon dû malgré ma victoire aux prud'hommes

Par **ptitenanou66**, le **02/01/2010** à **12:56**

Bonjour,
je suis aux prud'homme avec mon ancien employeur qui ne m'a pas payé mon solde de tout comptes. J'ai eu gain de cause lors du jugement en référé, mais la partie adverse a quitté le local commercial sans laisser d'adresse. Je ne peux même pas bénéficier de l'assurance (Agence de Garantie des Salaires) étant donné qu'il n'a pas déposé le bilan. que faire? merci d'avance...